



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

**Service Protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement**

Lyon, le **19 JAN. 2024**

Dossier suivi par : Olivier GUIBERT
Tél : 04 72 61 37 81
Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
AU TITRE DE L'ARTICLE L. 122-1 IV ALINÉA 2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

ACCUSE DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

Projet : "Convergence" de transfert des activités de l'usine Centre Ponts & Essieux (CPE) de Renault Trucks SAS de Saint-Priest (69) sur l'Usine Moteurs de Renault Trucks Établissement de Lyon de Vénissieux (69).

Localisation : Vénissieux (69)

Pétitionnaire : Renault Trucks SAS

Réception du dossier complet le : 9 janvier 2024

N° d'enregistrement de la demande : 69-DDPP-057

La décision de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale sera rendue dans un délai de 35 jours, soit au plus tard le 13 février 2024.

L'absence de réponse dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La directrice départementale,
par délégation

L'adjointe au chef de service


Anabelle BIZIERE